Miel: amélioration de la production et de la commercialisation

1996/0282(CNS) - 23/04/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

De l'avis du Comité, la proposition de la Commission est positive. Il estime que la proposition de la Commission devrait évoquer également des questions liées à la circulation du miel dans le marché unique, prévoir des contrôles des importations massives de miel en provenance de pays tiers et définir des critères qualitatifs au miel produit dans l'Union européenne. Il juge insuffisantes les ressources mises à la disposition du secteur. Il est d'avis que la proposition devrait prévoir l'instauration d'une aide symbolique par ruche qui sera octroyée aux apiculteurs professionnels ou non. En outre, il estime que la proposition devrait inclure des programmes de formation professionnelle des jeunes agriculteurs dans les objectifs prioritaires. Il se prononce en faveur de la mise en place d'une action de lutte contre toute les maladies apicoles, qui ne devrait pas se limiter à la seule maladie de la varroase.